

COMPTE-RENDU DU FORUM DE LA PARENTALITÉ

Parentalité 4.0, s'adapter à la diversité et
à l'évolution des besoins des parents

20 MARS 2025

SOMMAIRE

- 5 TEMPS INTRODUCTIF
- 6 REPRÉSENTATION THÉÂTRALE PAR LA COMPAGNIE "LA BELLE HISTOIRE"
- 7 L'OBSERVATOIRE DES FAMILLES
- 8 LES CONFÉRENCES
- 9 L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LA FAMILLE
- 11 DIALOGUE DANS LA FAMILLE : UN ART FONDAMENTAL À CULTIVER
- 13 LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE
POUR LA PRÉVENTION FACE AUX DÉRIVES SECTAIRES
- 15 LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET CONDUITES À RISQUES
- 16 ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, ÉVOLUTION DE L'IMAGE DE LA CELLULE FAMILIALE :
DIVERSITÉ DES FAMILLES
- 18 LE SOUTIEN AUX PARENTS AIDANTS, D'ENFANTS OU
DE PROCHES EN SITUATION DE HANDICAP

CHIFFRES CLÉS



175 inscrits - **160** participants

6 conférences - **53** participants en moyenne par conférence

 **25** associations présentes

1 représentation théâtrale

OBJECTIFS VISÉS



- Fédérer les associations familiales adhérentes et partenaires de l'Udaf 59 autour d'un événement avec une thématique commune ;
- Permettre aux associations de tisser des liens, favoriser l'interconnaissance associative ;
- Epauler les associations dans le développement de leur projet associatif, leur permet de nouer des partenariats ;
- Rendre la journée ludique et pédagogique pour les associations.

TEMPS INTRODUCTIFS

Olivier Fauchille,

Président de l'Udaf du Nord

Marie Tonnerre - Desmet,

Conseillère départementale, vice-présidente en charge de l'Enfance, la famille et la jeunesse

Paul-Marie Claudon,

Préfet délégué pour l'égalité des chances du Nord auprès du Préfet de la région Hauts-de-France

Véronique Delcourt,

Présidente du Conseil d'Administration de la CAF du Nord

".../...

Un évènement symbolique, marqué par le travail collectif et la solidarité, qui rassemble des acteurs engagés dans un même objectif : soutenir la parentalité dans ses diverses formes et répondre aux besoins des familles du département.

.../...

Je tiens à saluer le travail remarquable du comité de pilotage qui a oeuvré de manière collaborative pour l'organisation de cet évènement : un grand merci aux membres de l'Udaf, à l'AAFAD Flandres Lys, ainsi qu'à nos partenaires et bénévoles.

Ensemble, vous avez su mettre en place un programme riche et varié, qui nous permettra de mieux comprendre les enjeux liés à la parentalité dans le contexte actuel et de réfléchir collectivement aux solutions à mettre en oeuvre.

Aujourd'hui, nous avons la chance d'accueillir une trentaine de structures à travers des stands, des conférences, leurs expériences et leurs compétences. Leur engagement dans l'accompagnement des familles et des parents, notamment sur des sujets aussi cruciaux que la santé, le handicap, la prévention des addictions, ou encore l'utilisation des outils numériques dans la famille, est un exemple à suivre.

.../...

Nous avons tous un rôle à jouer pour accompagner les parents dans leur parcours, en tenant compte de la diversité des situations et des besoins. Ce forum est l'occasion de renforcer nos liens, de partager des savoirs et de construire ensemble des solutions innovantes et adaptées aux défis d'aujourd'hui.

.../...

Extrait du discours de Mme Delcourt

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE PAR LA COMPAGNIE "LA BELLE HISTOIRE"



Le théâtre d'intervention constitue une approche ludique pour susciter la réflexion et confronter différents points de vue.

A travers des saynètes, le public est invité à élargir sa perception et à engager un débat à l'issue de la représentation.

La compagnie La Belle Histoire a mis en scène les réalités vécues par les parents, le temps d'une représentation riche en émotions.

Ce moment privilégié a permis d'aborder des thématiques variées et sensibles telles que le handicap, les défis de la parentalité ou encore la gestion des écrans avec les enfants.



L'OBSERVATOIRE DES FAMILLES

Présentation par **Jean-Philippe Vallat**, Directeur des politiques et actions familiales de l'Unaf



Dans le cadre de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Udaf a publié une enquête inédite sur les parents, sur leurs forces, leurs sources d'inspiration, leurs difficultés et leurs besoins. Réalisée fin 2024 par l'institut OpinionWay, les réponses d'un échantillon de 100 parents du département y sont comparées à celles des 2 700 parents enquêtés en France, afin de dégager les ressemblances et les spécificités de notre territoire.

Les chiffres clés :

- La parentalité est majoritairement bien appréhendée pour les parents du département du nord. En effet, **98%** des répondants sont fiers d'être parents et **96%** conçoivent la parentalité comme étant une source de bonheur.
- Être parent n'est pas un rôle toujours facile à endosser, ainsi **34%** des parents rencontrent des difficultés à jongler avec les différents rôles (ami(e), conjoint(e), travailleur(euse)...), dans le même temps, **38%** ressentent des pressions à exercer ce rôle par la société ou leur entourage proche.
- Afin de trouver des ressources sur la parentalité les parents s'appuient principalement sur leur entourage à **81%**. Dans le département du nord, deux spécificités ressortent en comparaison avec le national. D'une part **30%** (11 points d'écart) des répondants font appels à des professionnels de santé, mais encore, **19%** (10 points d'écarts) suivent des influenceurs spécialisés sur les questions de parentalité.
- Face aux récentes déclarations sur la possibilité de condamner les parents d'enfants ayant commis des délits, **78%** des parents estiment qu'il faut aider plutôt que de sanctionner.
- Le rôle des parents se complexifie d'autant plus pour **63%** sur la gestion des écrans, et à **51%** pour aborder des sujets délicats avec leurs enfants.



LIRE L'ÉTUDE EN ENTIER

LES CONFÉRENCES

1/ L'usage des outils numériques dans la famille - 45 inscrits

Intervenant :

- Olivier Andrieu-Gérard - Coordonnateur au pôle médias, usages numériques de l'Unaf

2/ Le dialogue dans la famille : un art fondamental à cultiver - 65 inscrits

Intervenantes :

- Marianne Bauchart De Chasseray, Directrice du pôle contentieux familial à l'AGSS de l'Udaf et responsable du service de médiation familiale.
- Géraldine Deprez, Médiatrice Familiale à l'AGSS de l'Udaf
- Delphine Bourreau, Médiatrice Familiale à l'AGSS de l'Udaf
- Alice Pruvost, Médiatrice Familiale à l'AGSS de l'Udaf

3/ La prévention des addictions et conduites à risque - 51 inscrits

Intervenant :

- Docteur Richard Andrzejewski, Addictologue au CSAPA de Hazebrouck : Centre de soins, d'Accompagnement et de Prévention en addictologie et Chef de service en addiction à l'hôpital.
Egalement, administrateur de l'association de la fête de la vie.

4/ Le développement de l'esprit critique pour la prévention face aux dérives sectaires - 59 inscrits

Intervenantes :

- Charline Delporte, Présidente du CAFFES, Centre National d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire
- Audrey Foulon, Directrice du CAFFES

5/ Le soutien aux parents aidants, d'enfants ou de proches en situation de handicap - 48 inscrits

Intervenants :

- Patrick Guens, Directeur de la plateforme d'aide et d'accompagnement au répit pour les aidants de personnes en situation de handicap et qui est aussi Directeur d'ingénierie sociale à l'APEI de Roubaix-Tourcoing
- Aurélien Dupont, Chef de service sur la plateforme de répit
- Alexandra Lefebvre, membre de l'équipe et travailleuse sociale
- Madame Gobreche, "aidante", maman d'un enfant en situation de handicap

6/ Evolution de la société, évolution de l'image de la cellule familiale : diversité des familles - 53 inscrits

Intervenants :

- Geoffrey Sol, Bénévole à l'association des parents gays et lesbiens (APGL)
- Geneviève Leclerc, Présidente de la fédération union des familles laïques (UFAL) du Nord, Excusée

L'USAGE DES OUTILS NUMÉRIQUES DANS LA FAMILLE

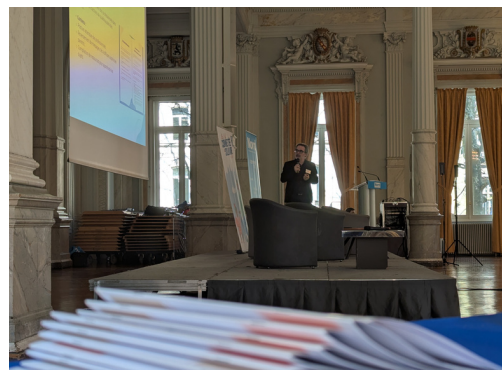
Introduction :

L'Unaf est dépositaire d'un label "parents parlons numérique".

Pouvez-vous nous expliquer ce label ?

Est-ce un outil pour accompagner les associations et les parents sur ces thématiques ?

Comment nos associations peuvent-elles s'en saisir ?



Comment globalement accompagner les parents pour faire face aux effets des écrans y compris chez les tout petits - sachant que l'usage des outils numériques dans la famille est un fait mais que les mésusages, les dérives et les risques sont nombreux ?

Comme en témoigne l'observatoire des familles qui a été présenté, les parents sont conscients de leurs responsabilités et sont demandeurs de repères. Ils veulent être aidés et plébiscitent des modalités d'accompagnement diversifiées avec l'accès notamment à des ressources en ligne.

Gérer l'utilisation des écrans par les enfants, ressort comme l'un des sujets les plus compliqué à gérer pour eux.

Extraits du contenu de l'intervention :

1/ Le label

Le Label "P@rents, parlons Numérique" est piloté par l'Unaf en lien avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale et un comité d'experts.

Il a pour objectif d'accompagner les familles vers un usage du numérique responsable et également de favoriser l'accès aux outils numériques auprès des parents.

En effet, les besoins d'accompagnement des parents face aux enjeux du numérique sont avérés, près d'un parent sur deux ne sent pas ou suffisamment accompagné pour réguler l'utilisation des écrans par les enfants de plus en plus jeunes : 10 ans en moyenne*.

Le label permet à la fois de diffuser des informations et des ressources fiables et de qualité et de faciliter l'accès des ressources aux parents et ainsi les soutenir.

Déploiement du projet par l'Unaf :

- Labellisation d'actions nationales et locales sur la base d'un cahier des charges ;
- Elaboration et transmission d'un kit pour les porteurs de projets labellisés (messages clés, outil de communication...)
- Valorisation des actions labellisées.

*Chiffres issus de l'étude Unaf-OPEN 2022 "Parents, enfants et numérique"

2/ L'impact des écrans dans la famille

Contrairement au mythe du “digital native” les enfants ne sont pas plus doués que les parents en matière de numérique car “l’attirance pour le numérique s’inscrit aussi dans un ancrage culturel et générationnel. Il ne signifie nullement qu’ils (=les enfants) en ont la maîtrise (...)”.*

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, ils ont pour rôle de leur inculquer un bon usage du numérique. Toutefois, la fonction parentale peut être mise à rude épreuve, l’usage du numérique entraîne de nouveaux défis :

- De nouveaux acteurs de transmissions (pairs, leaders d’opinions, influenceurs...)
- Méconnaissance des pratiques numériques
- Des discours sur le numérique parfois contradictoires et peu lisibles
- Manque de repères et “d’expériences”

Face aux défis qu’impose l’usage du numérique, le bien-être parental est impacté. Les parents sont en manque de repère et oscillent entre le soucis de protection et les opportunités que peuvent apporter le numérique.

L’usage des écrans chez les jeunes peut engendrer des effets néfastes :

- Technoférence : quantité et qualité des échanges parents-enfants réduits par les technologies
- Réduction des capacités attentionnelles, et impact sur le langage verbal et écrit et par conséquent sur les résultats scolaires
- En matière de santé mentale, des risques d’anxiété et de dépression, pour lesquels les réseaux sociaux semblent être un facteur d’accélération (bien qu’il n’y ait pas de relation causale).

C’est pourquoi, le label parents parlons numérique a pour mission de redonner confiance aux parents en les encourageant à dialoguer avec leur enfant, pour cela nul besoin d’être expert du numérique. Face à ces dangers plusieurs préconisations :

- Dialoguer avec l’enfant afin qu’il puisse verbaliser ses émotions
- Adapter les règles des usages du numérique en fonction de l’âge de l’enfant
- Avant 3 ans ne pas utiliser les écrans en situation de passivité, avoir un usage de l’écran interactif et accompagné
- Après 3 ans l’exposition aux écrans doit se faire à petites doses et toujours accompagnée
- Enfin, en tant que parent montrer l’exemple en n’utilisant pas les écrans de manière prolongée

Quelques ressources en ligne :



[Pédagojeux.fr](https://www.pedagojeux.fr/)

- [Mon enfant et les écrans](#)
- [Le service de parentalité numérique de l’Udaf du Nord](#)

*Extrait de réalités familiales, être parent, article d’Olivier Gérard

LA DIALOGUE DANS LA FAMILLE : UN ART FONDAMENTAL À CULTIVER

Introduction :

La médiation familiale permet et aide à la remise en liens, lors de conflits elle aide à remettre les mots, quelque soit la nature du lien grâce à l'appui d'un professionnel neutre dans un espace tiers.

Le médiateur est un professionnel qualifié qui dispose d'un diplôme d'Etat et qui se forme régulièrement autour de nouveaux enjeux.



Citons en particulier la médiation aidants / aidés qui s'inscrit dans la médiation familiale et autour de laquelle nous travaillons Udaf et AGSS en collaboration, dans le cadre d'une expérimentation portée avec l'Unaf et la CNSA.

Celle-ci implique un travail spécifique et s'inscrit dans le défi démographique du vieillissement de notre société en écho d'une enquête Credoc qui témoigne que 42% des situations familiales deviennent conflictuelles avec la perte d'autonomie et / ou le handicap.

Notre sujet aujourd'hui est précisément la question du dialogue en famille :

- En quoi est-ce un art à cultiver ?
- Quand parler devient difficile, comment y faire face ?
- Quelles aides pour nos associations qui accompagnent au quotidien des familles quand le conflit provoque des ruptures ?

Extraits du contenu de l'intervention :

1/ Le dialogue dans les familles

La médiation familiale s'inscrit dans un contexte, celui de l'évolution du modèle familial. La famille dite "traditionnelle" où la place et le rôle de chacun étaient institués, notamment par le mariage religieux a évolué vers des modèles familiaux modernes, recomposés et diversifiés.

La parentalité a évolué notamment sous l'influence de F.Dolto, psychanalyste, qui a permis de changer le regard sur l'enfance, qui n'est désormais plus un sujet, mais un acteur. Ces évolutions du modèle familial ont fait émerger une parole circulaire dans les familles, où chacun peut désormais trouver sa place.

2/ Quand communiquer devient difficile

Dans une famille, le dialogue peut s'avérer complexe, car chaque individu ressent et exprime ses émotions différemment.

Lorsqu'un proche est en situation de handicap et / ou vieillissant, le manque de communication peut s'accroître et générer des tensions, des incompréhensions.

Face à ces fractures qui s'intensifient, la médiation aidants-aidés permet de restaurer le dialogue dans les familles et notamment de lever les non-dits.

D'un point de vue philosophique, un conflit n'est ni bon ni mauvais en soi. Les personnes concernées par un conflit ont les compétences pour définir leurs besoins et trouver leurs propres solutions. Toutefois, entrer en médiation familiale est un premier pas dans l'acceptation d'être aidé et écouté. La médiation permet de dédramatiser le conflit, et de pouvoir creuser les sujets pour mieux comprendre l'autre.

3/ Ressources aides et soutiens

La dialogue un art à cultiver.

- L'espace rencontre parent-enfant(s) est un lieu neutre et transitoire permettant à un enfant de rencontrer l'un de ses parents (ou un tiers), ou de faire l'objet d'une remise à un parent ou à un tiers.
- Autres dispositifs : plusieurs associations dont : la maison des ados, la valise des mots, ARPEJ point parents, l'action du Point Info Famille de l'Udaf du Nord...
- La médiation familiale n'est pas une thérapie, cependant c'est un espace de communication pour les familles.

La médiation familiale est faite pour tous les membres de la famille : fratrie, couple, grand-parent, les parents d'ados et de jeunes adultes...

La posture du médiateur familial est spécifique, elle s'appuie sur de nombreux principes éthiques dont : l'adhésion et le libre consentement des personnes, la confidentialité, l'équité et la neutralité, l'impartialité....

Ressources présentées :



<https://www.youtube.com/watch?v=DxBaxW5PVm8>

- <https://www.youtube.com/watch?v=DakEvdZWLk>
- <https://www.youtube.com/watch?v=fbXMkXyvYLU>
- Site du service de médiation familiale de l'AGSS de l'Udaf :
<https://www.agss.fr/mediation/>

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE POUR LA PRÉVENTION FACE AUX DÉRIVES SECTAIRES

Introduction :

Le CAFFES est un centre d'accueil, d'écoute, d'information et de Prévention. Fort d'une longue expérience acquise par ses administrateurs, bénévoles salariés et vacataires, le CAFFES accompagne des familles et personnes subissant ou ayant subi une emprise sectaire de quelque nature qu'elle soit.

- Pouvez-vous nous parler de ce phénomène des dérives sectaires, de quoi parle-t-on précisément quels en sont les risques en lien
- Y a-t-il des outils, des méthodes, pour aider à comprendre le processus et à le qualifier afin que les salariés et bénévoles de nos associations puissent être en alerte ?
- Comment aiguïser l'esprit critique pour agir de manière préventive et faire face à ces dérives ?

Extraits du contenu de l'intervention :

Le centre national d'accompagnement familial à l'emprise sectaire (CAFFES) a été créé en 2014. Une dérive sectaire "se caractérise par la mise en œuvre de pression ou technique qui visent à créer, maintenir ou exploiter un état d'emprise chez une personne. Elle peut conduire à l'aliénation du libre-arbitre de la personne"*

En 1995, un rapport parlementaire fait état des dérives sectaires qui ont conduit à une prise de conscience face à l'ampleur du phénomène.

Le rapport établit 10 critères de dangerosité à prendre en compte pour analyser une situation d'emprise sectaire. En effet, tout changement de comportement, n'est pas synonyme d'emprise sectaire :

- La déstabilisation mentale
- Le caractère exorbitant des exigences financières
- La rupture induite avec l'environnement d'origine
- Les atteintes à l'intégrité physique
- L'embrigadement des enfants
- Le discours plus ou moins anti social
- Les troubles à l'ordre public
- L'importance des démêlés judiciaires
- L'éventuel détournement des circuits traditionnels
- Les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics

*Site du ministère de l'intérieur, « Dérives sectaires : des signalements en hausse », 08/04/2025,

Le CAFFES travaille avec la Mission Interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) qui a pour mission : l'observation et l'analyse des dérives sectaires, la coordination de l'action préventive et répressive des pouvoirs publics, et d'informer le public sur les risques et dangers. Egalement, le CAFFES travaille avec de nombreux partenaires : police, associations, médecins...

Pour déceler une emprise mentale chez un proche il existe 10 critères établis par un membre de la MIVILUDES. Ces critères peuvent être combinés aux critères de dangers afin d'analyser une situation :

- Rupture imposée avec les modalités antérieures (comportements, conduites, jugements, valeurs, sociabilités individuelles, familiales et collectives)
- Occultation des repères antérieurs
- Acceptation de sa modélisation par un tiers
- Adhésion et allégeance inconditionnelle
- Mise à disposition complète
- Sensibilité accrue à un corpus doctrinal
- Dépossession des compétences d'une personne
- Altération des libertés
- Imperméabilités aux avis
- Réalisation d'actes préjudiciables

Pour lutter contre les emprises sectaires la prévention et l'accompagnement sont indissociables. La prévention est alimentée par la parole des familles, elle est ensuite proposée dès le collège. L'accompagnement permet d'expliquer aux familles comment fonctionne l'emprise sectaire, afin qu'elles adaptent leur posture face à la personne endoctrinée.

L'emprise sectaire peut très vite créer chez les personnes une "chape de plomb", cela joue sur l'affect, puis le repli sur soi jusqu'à la perte de discernement et finalement d'esprit critique.

Le conseil essentiel donné aux familles est de maintenir le dialogue avec la personne sous emprise, pour ne pas l'isoler davantage. Maintenir le lien pourra possiblement permettre un déclic chez la personne et la faire sortir de l'emprise sectaire.

LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET CONDUITES À RISQUE

Introduction :

L'association de la fête de la vie organise de grandes fêtes de type forums santé dans un concept novateur qui mobilise énormément dans un esprit festif et ludique. Son objectif est d'apporter des informations en santé pertinente avec un appui pédagogique structurant grâce à l'appui de nombreux bénévoles qualifiés et mobilisés sur cette thématique.



Les consommations à risques et les problématiques d'addictions sont des sujets qui angoissent les parents et pour lesquels ils se sentent souvent démunis et sans solutions.

Alors est-il possible de protéger ou de prévenir de ces risques ?

Quels signes observer ? Comment en parler et avec qui ?

Intervention du Docteur Richard Andrzejewski sur son expérience et sa pratique en tant qu'addictologue en CSAPA et membre de l'association "la fête de la vie".

En savoir plus : <https://www.lafetedelavie.fr/home>



Le CSAPA est un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie. C'est une structure pluridisciplinaire qui a pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction.

Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie regroupent depuis 2011 les centres spécialisés de soins aux toxicomanes (CSST) et les centres de cure ambulatoire en alcoologie (CCAA).

Le CSAPA a aujourd'hui la vocation d'apporter une prise en charge pluridisciplinaire et conceptuelle sur toutes conduites addictives, quel qu'en soit l'objet.

Liste des CSAPA du département du Nord :



<https://annuaire.action-sociale.org/etablisements/readaptation-sociale/centre-de-soins-accompagnement-prevention-addictologie-197.html>

EVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, ÉVOLUTION DE L'IMAGE DE LA CELLULE FAMILIALE : DIVERSITÉ DES FAMILLES

Introduction :

Le modèle familial évolue, on parle de familles recomposées, familles monoparentales, familles homoparentales... Et les familles évoluent dans des environnements culturels, des valeurs et des croyances différentes...



- Comment permettre aux professionnels de sortir d'un regard qui peut paraître normé du "modèle" familial pour accompagner avec plus de justesse ces différentes réalités ?
- D'ailleurs peut-on parler d'un modèle familial ?

Extraits du contenu de l'intervention :

Pour débiter deux définitions de concept du modèle familial :

- La famille dite "traditionnelle" est fondée sur un couple composé d'un homme et d'une femme unis par le mariage et ayant des enfants.
- La famille nucléaire qui fait référence au noyau, qui désigne la famille composée d'un couple et des enfants uniquement (excluant les grands-parents, oncles, tantes...)

Quelques chiffres sur l'évolution du modèle familial (source : Insee, édition 2015 - "couples et familles")

Cette enquête est réalisée tous les 10 ans, en complément du recensement de la population. Elle permet de mesurer et décrire les évolutions sociales et sociétales.

- Les familles dites "traditionnelles" représentent 70% des familles
- 20% des familles sont monoparentales
- 9,3% des familles sont des familles recomposées

→ 13,7 millions d'enfants mineurs vivent dans 7,8 millions de familles, mais 25% d'entre eux ne vivent pas avec leurs deux parents (familles recomposées ou monoparentales).

Dans la population 2,7 millions d'enfants vivent dans un ménage pauvre, 35% d'entre eux résident en familles monoparentales. Ces familles sont davantage exposées à la précarité.

Face à ces données, le constat aujourd'hui est le suivant :

La vision de la famille n'est plus monolithique, il existe une diversité de façon de "faire famille" : parents célibataires, homoparents, couples sans enfants, partenaires vivant en union libre ou de familles recomposées, parents adoptifs...

Evolution de la société, évolution de l'image de la cellule familiale.

La diversité des familles et particulièrement la reconnaissance de l'homoparentalité est le sujet de l'Association des Parents Gays et Lesbiens (APGL).

Depuis 2013, en France, le mariage pour les personnes de même sexe est autorisé, et par conséquent une reconnaissance de l'homoparentalité. En effet, les couples mariés peuvent établir une filiation double à l'égard de leurs enfants par l'adoption*.

L'homoparentalité a toujours existé, mais cette loi est venue affirmer ce principe et protéger les enfants issus de ces unions.

Bien avant 2013, de nombreux temps forts ont permis de faire avancer les droits des familles. Par exemple, les mouvements contestataires de mai/juin 1968 qui ont mis en lumière les droits LGBTQ, ou encore la loi légalisant l'IVG en 1975, illustrant l'avancée des droits des femmes.

Gabrielle Richard, dans son ouvrage "Faire famille autrement" démontre la diversité des formes de parentalité, notamment de l'homoparentalité. L'autrice s'attèle également à déconstruire la notion d'instinct parental, être parent n'est pas inné, cela s'apprend. A l'APGL, le concept de famille choisie est développé, tout comme la parentalité adoptive, la parentalité ne doit pas être réduite à la biologie.

Ainsi, les avancées sociales et juridiques permettent à toutes les familles d'exister et d'être protégées.

Conclusion :

Les données et évolutions sociétales tendent à démontrer que le schéma familial se redéfinit constamment. Face à ce constat, quelle démarche envisager ou envisageable pour avancer ?

Quelques suggestions :

- Tracer de nouvelles règles du jeu sociétal par les citoyens que nous sommes ;
- Définir la vision de la nouvelle famille en recherchant un équilibre autour du "faire ensemble" ;
- Problématiques de la famille de la société de demain.

LE SOUTIEN AUX PARENTS AIDANTS, D'ENFANTS OU DE PROCHES EN SITUATION DE HANDICAP.

Introduction :

Accueillir la situation de handicap nécessite pour le parent un temps d'acceptation et d'intégrer une situation à laquelle il n'était pas préparé. Le parcours est souvent complexe et jonché de nombreuses difficultés auxquelles il faut faire face.



Poser un diagnostic, trouver l'accompagnement et des aides adaptées, réorganiser sa vie de famille...

- La charge mentale pour ces parents / aidants est importante.
- Quels sont les accompagnements proposés actuellement pour ces parents ?
- Comment les aider à préserver leur rôle de parent ?

Extraits de l'intervention :

1/ Présentation de la plateforme de répit*

La maison des aidants de Lille - Roubaix - Tourcoing propose de l'accompagnement et des temps de répit pour les aidants familiaux de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap.

La maison des aidants Roubaix-Tourcoing est ouverte à tous les proches aidants d'une personne en situation de handicap, quel que soit son handicap, résidant sur son territoire.

La maison des aidants a quatre missions :

- Répit et accès aux vacances
- Soutien collectif et lien social
- Accueil, Information, Formation
- Soutien et accompagnement personnalisés

*Sources : power point de présentation de la maison des aidants Lille - Roubaix - Tourcoing 20 mars 2025

2/ Profil des aidants

205 femmes sont aidantes (**68%**) - **29** hommes sont aidants

Suite à la présentation et aux discussions qui ont suivi trois constats ont émergés :

- Manque de lisibilité des différentes aides, et une longueur dans les démarches
- La reconnaissance des droits des aidants
- L'importance de faire en sorte que les aidants puissent reconnaître / conscientiser leur place.

Questions / réponses :

Beaucoup d'aidants ne se rendent pas compte de leur rôle. Comment les aider à en prendre conscience ?

Lors d'entretiens, des questions ciblées leur sont posées afin de les amener à reconnaître leur statut d'aidant. L'accompagnement d'une personne permet de l'amener à se questionner sur sa situation, son rôle dans la vie de la personne aidée et faire le lien avec la définition de l'aidant.

Ne faudrait-il pas sensibiliser davantage les jeunes dans les établissements scolaires à la problématique des aidants et au handicap

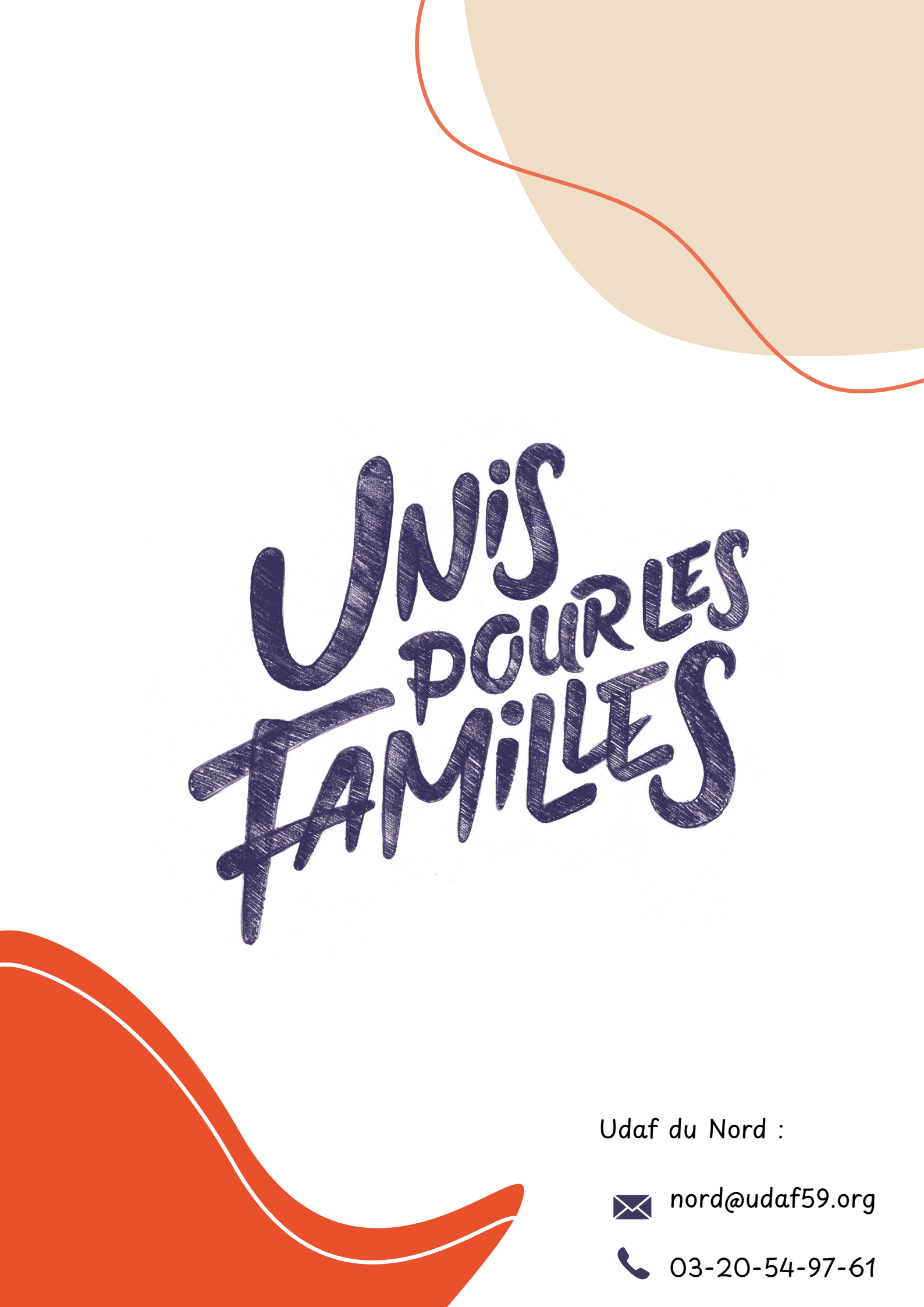
Une communication existe à ce sujet, mais elle manque de visibilité. Il est généralement plus difficile d'atteindre les jeunes aidants. Toutefois, il y a volonté d'améliorer cette sensibilisation. Certaines activités sont déjà mises en place pour repérer les élèves présentant des troubles (ex : dys)

L'objectif est-il d'aider les aidants sans faire à leur place ?

"Aider une personne ce n'est pas faire à sa place quand cela n'est pas nécessaire."

L'objectif n'est pas de se substituer à eux, mais de les accompagner afin qu'ils puissent exploiter pleinement leur potentiel pour répondre aux besoins de la personne aidée.

Cependant, la maison des aidants intervient lorsqu'une demande spécifique est formulée.



UNIS POUR LES FAMILLES

Udaf du Nord :



nord@udaf59.org



03-20-54-97-61